

LIEUX ET SITUATION

- Le foyer Aux cinq Colosses s'adresse aux habitants des communes entre Arve et Lac.



- Le foyer La Seymaz s'adresse aux habitants des communes des Trois-Chêne.



Pour des informations concernant les autres foyers du canton, s'adresser à l'association genevoise des foyers pour personnes âgées : www.foyers-jour-nuit.ch

FOYER de JOUR Aux CINQ COLOSSES POUR PERSONNES ÂGÉES

347 route d'Hermance
1247 Anières
Tél. 022 347 01 20
foyer@aux5colosses.ch
www.aux5colosses.ch

FOYER de JOUR LA SEYMAZ POUR PERSONNES ÂGÉES

11 rue des Charbonniers
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 860 84 84
seymaz@laseymaz.ch
www.laseymaz.ch

Pour visiter les foyers ou pour tout renseignement, prendre contact par téléphone.



NOS PRESTATIONS

- un encadrement par une équipe de professionnels de la santé et de l'animation
- des activités adaptées à vos envies et à vos besoins: animations culturelles, ateliers créatifs, jeux, lecture et musique, gymnastique douce, balades, etc.
- un groupe d'autres personnes avec qui vous pourrez nouer de nouvelles relations
- une surveillance de votre état de santé en complémentarité des soins à domicile
- une écoute et un soutien individualisé ainsi qu'à vos proches
- des repas équilibrés préparés sur place
- le transport entre votre domicile et le foyer

NOS OBJECTIFS

- développer le bien-être de chacun en vue de maintenir les personnes âgées en perte d'autonomie dans leur lieu de vie
- rompre l'isolement, favoriser de nouvelles relations et activités;
- aider à surmonter une période difficile de la vie sur le plan affectif et/ou de la santé
- contribuer, en complémentarité avec l'aide et les soins à domicile, à éviter les hospitalisations inappropriées ou écourter une hospitalisation
- retarder les séjours de longue durée en établissement médico-social
- familiariser à la vie communautaire les personnes âgées qui pourraient, un jour, être accueillies dans un EMS
- accompagner et soutenir la famille et les proches

INFORMATIONS PRATIQUES

- nos foyers sont ouverts du lundi au vendredi toute l'année, sauf les jours fériés
- la fréquentation des foyers est possible à partir d'un jour par semaine
- suite à l'évaluation de votre situation un contrat d'admission est établi et un certificat médical demandé à votre médecin traitant
- le coût d'une journée est de Frs. 59.-, transport inclus
- chaque foyer travaille en étroite collaboration avec la personne âgée et son entourage, le médecin traitant, les services d'aide à domicile et les services sociaux hospitaliers et extra-hospitaliers
- les foyers participent à la politique publique de maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie

